

# LA GAZETTE DE VSIDS

## Les accidents de la route, 1<sup>ère</sup> cause de mortalité au travail



L'association VSIDS Aide et Soins à Domicile a organisé, en lien avec l'agence AXA SCHAEFER, assureur conseil, 3 demi-journées de sensibilisation aux risques routiers pour le personnel se déplaçant avec les 27 véhicules de service de l'association.

L'objectif est de mettre à jour les connaissances de chacun, de sensibiliser le personnel aux dangers de la route, mais aussi d'informer sur l'impact financier des accidents de la route pour l'association.

Ces temps de prévention ont permis de mettre en exergue les principales causes d'accidents de la route :

- 78% des conducteurs admettent utiliser leur téléphone en voiture, pour des appels, l'envoi de SMS, ou encore l'utilisation d'applications GPS.
- 80% des accidents sont dû aux excès de vitesse. C'est aussi la première cause de mortalité sur la route.
- La seconde cause de mortalité est la fatigue, qui multiplie par 8 le risque d'accident.
- Enfin, dans le cadre professionnel, le stress est également un facteur d'accident : peur d'être en retard, pression de l'activité, etc...

Une vigilance particulière est donc à apporter à chacun de ces facteurs de danger.

Les échanges se sont clôturés par la remise du kit du parfait conducteur : éthylotest, gilet réfléchissant, guide du constat, disque de stationnement et gourde.

Une initiative partenariale réussie, qui sera renouvelée régulièrement pour protéger le personnel d'intervention de l'association.

## Vaccins Covid-19 : les infos à connaître

### 1. Qui peut se faire vacciner ?

Tous les professionnels du secteur médico-social peuvent se faire vacciner.

Vous travaillez dans une structure médico-sociale :

- un **établissement** médicalisé (EHPAD, USLD, MAS, FAM) ou non
- un **service à domicile**
- ou **chez un particulier** auprès d'une personne âgée ou handicapée

Quel que soit :

- **votre âge**
- **votre fonction** : soignant ou non
- **votre statut** : salarié ou libéral

➔ **Vous pouvez vous faire vacciner. La vaccination est gratuite**

### 2. Pourquoi se faire vacciner ?

- **Vous êtes en première ligne** et vous risquez d'être exposé à des personnes atteintes de COVID-19 chaque jour au travail, il est essentiel de vous protéger.
- **En vous faisant vacciner, vous protégez mieux les autres** : les usagers, les collègues, les proches et la famille, même si la contamination reste possible.
- La vaccination contre la Covid-19 vous protégera des **complications et de la survenue de formes graves de cette maladie**.

### 3. Où se faire vacciner ?

- Dans un **centre de vaccination** sur rendez-vous :
  - ☎ Par téléphone : 0 800 009 110 (appel gratuit)
  - 🌐 Sur internet : [www.sante.fr](http://www.sante.fr)
- Dans un **cabinet médical**
- Prochainement dans des **officines** ou en **cabinet libéral infirmier**
- **Si vous travaillez dans un établissement médicalisé** (EHPAD, USLD, MAS, FAM) qui dispose de doses suffisantes : vous pouvez vous faire vacciner sur place



#### 4. Comment se passe la vaccination ?

- **Avant la vaccination**  
En amont de la vaccination, vous répondrez à un questionnaire de santé qui vous sera proposé sur le lieu de vaccination.
- **Le vaccin**  
2 types de vaccins, à efficacité comparable, sont proposés en fonction du lieu de vaccination :
  - **Vaccin ARNm** : Pfizer et Moderna
  - **Vaccin à vecteur viral** : Astra ZenecaLa vaccination se fait en 2 prises espacées de :
  - **28 jours** pour les vaccins Pfizer et Moderna
  - **9 à 12 semaines** pour le vaccin Astra ZenecaLa protection est assurée à partir du 12<sup>e</sup> ou du 15<sup>e</sup> jour (selon le type de vaccin) après la 2<sup>e</sup> dose.

#### 5. Gestes barrières

Les personnes vaccinées devront continuer à respecter ces gestes barrières, sans relâchement. Après la vaccination, il est essentiel de continuer à :

- **porter un masque**
- **se laver les mains** régulièrement
- **respecter une distance de 2m entre les personnes** si on ne porte pas de masque
- **aérer régulièrement les pièces**
- **limiter à 6** le nombre de personnes dans une pièce



#### Des questions ?

Retrouvez l'ensemble des renseignements complémentaires sur ces sites :

 [www.vaccination-info-service.fr](http://www.vaccination-info-service.fr)

 [www.https://solidarites-sante.gouv.fr/gauche/actualites/vaccin-covid-19/jo-une-particulier/article/foire-aux-questions-les-vaccins](https://solidarites-sante.gouv.fr/gauche/actualites/vaccin-covid-19/jo-une-particulier/article/foire-aux-questions-les-vaccins)

#### Pour se faire vacciner :

 **0 800 009 110** (appel gratuit)

 [www.santé.fr](http://www.santé.fr)



## Bienvenue à Sophie RIZET

Nous souhaitons la bienvenue à Sophie RIZET, qui intègre les équipes du Pôle Soins en tant que psychologue. Elle interviendra auprès des bénéficiaires des SSIAD PA et PHV.

## Conférence des financeurs

### Veille sociale

La veille sociale a repris auprès de l'ensemble des bénéficiaires de l'association. Si Fouzia GUERBAA ne vous a pas encore rappelé, cela ne saurait tarder.

Cette action sera suivie de visites de courtoisies auprès des personnes très isolées, la situation sanitaire étant malheureusement inchangée.

Ces visites seront effectuées, comme en décembre 2020, conjointement avec le centre social l'Espace de Reyrieux, la MJC de Reyrieux, et toutes les autres structures du collectif « Réveillon solidaire ».

Si vous souhaitez recevoir de la visite, dans le respect des gestes barrières, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Noémie MARTIN au 04 74 00 35 17.

### Soutien au numérique - Apprendre à maîtriser la visio-conférence

Avec la situation sanitaire qui n'évolue pas favorablement, nous avons convenu avec la Conférence des Financeurs de l'Ain de proposer de l'aide à tous nos bénéficiaires pour apprendre à maîtriser la visio-conférence et les outils numériques.

Ceux-ci sont aujourd'hui incontournables, et de plus en plus de structures les utilisent pour conserver le lien avec leurs adhérents : des conférences, des rencontres, des réunions...

Autant de moment « conviviaux » virtuels qu'il est dommage de rater parce qu'on ne maîtrise pas l'outil.

Nous vous proposons donc de venir à votre domicile pour un accompagnement individuel, avec vos outils, pour apprendre à les utiliser.

Contactez nous au 04 74 00 35 17 si vous souhaitez vous inscrire.



### Nous contacter :

225, rue Louis Antoine DURIAT  
01600 REYRIEUX  
04 74 00 35 17

[contact@vsds.fr](mailto:contact@vsds.fr) / [www.vsds01-69.org](http://www.vsds01-69.org)

### Horaires d'ouverture :

7h30-12h / 13h30-18h du lundi au jeudi  
Fermeture à 17h le vendredi